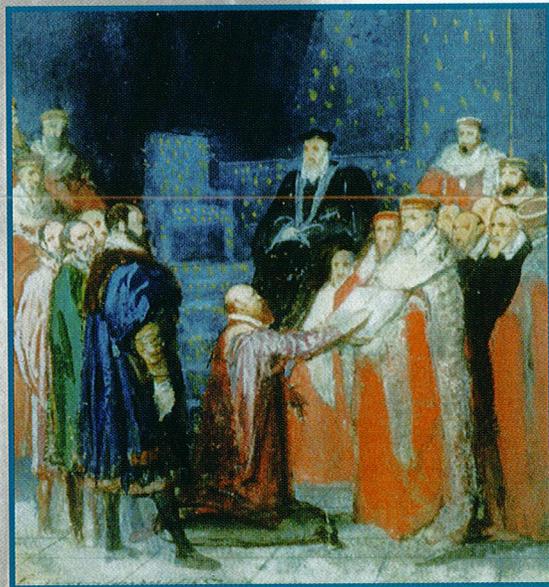


SOUS LA DIRECTION DE
THIERRY WANEGFFELEN

DE MICHEL DE L'HOSPITAL À L'ÉDIT DE NANTES

Politique et religion face aux Églises



PRESSES UNIVERSITAIRES BLAISE-PASCAL

Une question mal posée : l'origine et l'identité des Politiques au temps des guerres de Religion

MARIO TURCHETTI

Certains sujets exigent d'être abordés avec davantage de précaution lorsqu'ils mettent en cause des concepts historiographiques, dont une longue tradition semble avoir consacré l'usage. C'est le cas des Politiques, auquel les historiens du XVI^e siècle sont souvent confrontés.

Avant-propos

Que d'idées reçues, que d'étiquettes, que de préjugés, et encore que d'associations d'idées aussi, n'ont pas été vérifiées depuis des années, voire des générations : Michel de L'Hospital maître à penser des Politiques, Pierre de Beloy prototype des Politiques, les Politiques compris comme les avocats modernes de la tolérance et comme précurseurs du libéralisme, etc.

Pour peu que l'on commence à y réfléchir, il est aisé d'observer que la question de l'origine et de l'identité des Politiques n'est pas bien posée. Et cela pour trois raisons au moins. Première raison : nous sommes confrontés à un double problème, historique et historiographique. Deuxième raison : notre attitude, nos sympathies, quel rôle jouent-elles dans notre travail de compréhension et d'explication historique ? Troisième problème : la chronologie. Dans quelle mesure respectons-nous les divers états d'esprits correspondant à chaque période de paix et de guerre ; état d'esprit qui est chaque fois sensiblement différent ?

Un problème historique et un problème historiographique

Je distinguerai les difficultés d'ordre historique de celles d'ordre historiographique. L'historien est d'abord confronté aux sources, qu'il doit analyser en tenant compte du contexte général et des conjonctures historiques spécifiquement liées au débat sur les Politiques. Après cette analyse minutieuse, année par année, et même au jour le jour, il pourra considérer le processus dans une plus longue durée. Pour ce travail, nous ne disposons pas de véritables études préparatoires¹. D'où le mérite de notre organisateur qui a eu l'idée d'aborder ce sujet dans cette rencontre internationale de Clermont-Ferrand.

Le problème historiographique est différent, parce qu'au fil des générations d'historiens la question des Politiques s'est compliquée : les historiens se sont cités et rassurés les uns les autres, en fabriquant des clichés historiques qui se sont imposés comme des vérités historiques indiscutables. À ce propos, nous disposons d'une étude préparatoire qui me semble un modèle du genre : l'article d'Edmond M. Beame, "The Politiques and the Historians", paru en 1993². Se fondant sur une analyse de la littérature entre le XVI^e et le XX^e siècle, M. Beame conclut que l'imprécision conceptuelle qui caractérise les historiens d'aujourd'hui au sujet des Politiques — définitions, descriptions, associations et modèles — provient des imprécisions que véhiculent les récits historiques à partir du début du XVII^e siècle. Il se pose, par conséquent, la question de savoir ce que les contemporains entendaient en désignant les Politiques. À qui appliquaient-ils cette appellation ? Le mot a-t-il été employé de manière cohérente, ou a-t-il changé de signification ? C'est à partir de ces questions que j'ai entamé ma recherche, pour essayer d'y répondre.

Question de sympathies et d'antipathies

Pour l'historien, l'objectivité historique — on le sait — demeure un but inatteignable, encore que désiré. Pour pallier cet inconvénient, au

1. On ne saurait considérer étude préparatoire, malgré ses qualités, le livre de Francis DE CRUE, *Le Parti des Politiques au lendemain de la Saint-Barthélemy. La Molle et Coconat*, Paris, 1892. En revanche, pour la plupart des problèmes que nous allons soulever, le chercheur se rapportera à l'excellente somme méthodologiquement raisonnée qu'est le travail d'Arlette JOUANNA *et al.*, *Histoire et dictionnaire des guerres de Religion*, Paris, 1998.

2. *Journal of the History of Ideas*, 54/3, 1993, p. 355-379.

moins en partie, il y a une méthode : le changement des points de vue. L'historien est tenu de faire tous ses efforts pour examiner les problèmes en respectant la perspective propre aux auteurs qu'il étudie, amis ou adversaires, dont il comprend et interprète les opinions. Or, combien d'entre nous seraient prêts à prendre la défense des Ligueurs, à cautionner leur cause, et par conséquent à dénigrer les réformés ? Par je ne sais quel phénomène de suggestion collective, nous partageons les préoccupations des protestants de France, comme braqués contre les catholiques romains. Nous avons de la sympathie pour les calvinistes des guerres de Religion, et une sorte d'antipathie pour les catholiques de la Ligue. Poussé à l'extrême, ce phénomène a conduit certains historiens à qualifier les réformés de "gens de gauche", et les ligueurs de "gens de droite" ; progressistes les premiers, conservateurs les seconds ; je laisse de côté ce type d'aberration.

Question de chronologie

Quant à la chronologie, une des erreurs de perspective les plus courantes provient de la manière de considérer la période des guerres de Religion comme une période compacte, comme un tout, comme si chaque guerre n'avait pas sa propre individualité, comme si chaque paix n'était que la reproduction banale de la paix qui précédait. Pendant ces décennies, les discontinuités ont été nombreuses, les opinions, les théories, les doctrines ont évolué considérablement, souvent de façon contradictoire. La même remarque peut se faire au sujet des Politiques, de l'idée que l'on s'était faite des Politiques, dont l'image a changé. Inévitablement, par un phénomène analogue, la notion de politique, comme nom et comme adjectif, a elle aussi sensiblement évolué.

Essayons d'enregistrer les moments principaux de ces variations.

Historique du mot "politique" et de son concept

Attesté dès la fin du XIII^e siècle, le terme "politique" fait son entrée officielle dans la langue française au XIV^e siècle par *Les Livres de Politiques d'Aristote* (1372-1374) que Nicole Oresme traduit mettant à profit la traduction latine de Guillaume de Moerbeke³ (v. 1260).

3. *Aristotelis Politicorum libri octo ; cum vetusta translatione Guilelmi de Mærbeka*. Recensuit Franciscus Susemihl. Accedunt variæ lectiones (Economicorum, Leipzig, 1872. Voir l'introduction à Aristoteles, *Politica, Libri I-II.11, Translatio prior imperfecta interprete Guillelmo de Mærbeka*, éd. par R. MICHAUD-QUANTIN, Bruges et Paris, 1961 ; L. MINIO-

L'adjectif est, en effet, emprunté au latin *politicus*, c'est-à-dire "relatif au gouvernement des hommes", qui à son tour vient du grec *politikos* (*pólis*, cité, et *politês*, de la cité, de l'État). À une époque où le latin est encore la langue officielle des juristes, des théologiens, des professeurs, des textes législatifs et des traités doctrinaux, il va de soi que le français est dépendant du latin pour la conceptualisation des termes relatifs au pouvoir et au gouvernement. Un des maîtres à penser dans ce domaine, Thomas d'Aquin, dans son ouvrage *Sur la Politique des princes*⁴ (v. 1268) développe une définition très claire du *regimen politicum*. On appelle "politique" le gouvernement qui opère sur la base des lois au profit du bien commun (II, 8). Celui des Juges d'Israël avant l'avènement de la royauté de Saül était un *regimen politicum* ; de leur côté, les Romains, après avoir chassé Tarquin le Superbe, ont remplacé le *regimen regale* par le *regimen politicum* (II, 9). Thomas nous livre une description très positive, voire édifiante, de ce que signifie gouverner "politiquement", parce que les gouverneurs politiques doivent administrer l'État dans les limites de la loi (*legibus astringuntur rectores politici*) (IV, 1). Aussi dans son "Commentaire à la Politique d'Aristote" (v. 1270), Thomas peut-il insérer la science politique (*politica scientia*) dans la philosophie pratique ou morale, étant donné qu'elle concerne l'État (*civitas*), c'est-à-dire "la réalité la plus importante que la raison humaine puisse réaliser" comme forme de société. En considération de son objet si élevé et si noble, il faut admettre que parmi toutes les sciences pratiques, la politique occupe la première (*principaliorem*) place de par sa fonction ordonnatrice (*architectonicam*), "visant à atteindre le bien dernier et parfait dans les réalités humaines"⁵.

Le sens du mot politique, qui désigne l'art, la technique, la pratique d'un gouvernement qui est essentiellement bon, comporte donc une très haute exigence de qualité. C'est pourvus de ces titres de noblesse, que le mot et ce qu'il signifie parviennent au XVI^e siècle. Louis Le Roy en recommande l'étude au jeune Charles IX, "d'autant que la Politique

PALUELLO, *Dictionary of Scientific Biography*, New York, 1970-1980, tome IX, p. 434-440. — Nicole ORESME, *Le Livre de Politiques d'Aristote*, éd. par Albert DOUGALS MENUT, *Transactions of the American Philosophical Society*, nouv. sér. 60, 1970, part. 6. Voir Susan M. BABBITT, "Oresme's 'Livre de Politiques' and the France of Charles V", *ibid.*, 75/1, 1985. — *Thomae Aquinatis De regimine principum ad regem Cypri...*, éd. par Joseph MATHIS, Turin, 1948, trad. franç. Par Marie MARTIN-COTTIER, Paris et Fribourg, 1947.

5. Voir le Prologus de *Sancti Thomae de Aquino Opera omnia*, tome XLVIII, *Sententia libri politicorum, Tabula libri ethicorum*, Rome, 1971, p. A 70.

ou science de gouverner les estatz publicz consiste principalement en l'usage". Dans la tourmente de la guerre civile, en 1568, Le Roy exhorte son roi à considérer comme moins profitable "la félicité en l'exercice des armes & en la conquête de païs nouveaux" que le fait de "gouverner prudemment, & policer convenablement son estat". C'est la raison pour laquelle il dédie au souverain sa nouvelle traduction de Xénophon, Isocrate et Aristote, car "toute ceste œuvre Politique" par "la dignité de la matière" est "la plus belle & la plus profitable qui pourroit estre"⁶.

Ce parcours glorieux de la politique comme science du bon gouvernement — à l'exclusion de tout autre — n'est pas sans accidents. Nous pouvons considérer même que la nouvelle notion de politique qui se fait jour dans l'école de l'humanisme politique italien, en plein essor à Florence, marque un tournant décisif. Le message de Machiavel, abstraction faite de la vraie intention de l'auteur, mais à en juger par la manière dont il sera perçu en Europe et en France notamment, charge la politique d'une nuance péjorative qui restera indélébile. Dès lors, politique signifiera rusé, malveillant, cynique même ; la politique sera l'art de gouverner qui vise exclusivement à l'utile et se passe de la morale pour atteindre ses propres fins.

Dans les années 1560

Lorsqu'en France le conflit armé a ébranlé l'unité de la religion, de l'État, de la société, des familles, le mot "politique" prend de l'importance, encore que l'on remarque un flottement dans ses significations. 1560, "le Politic" est un interlocuteur du *Pourparler du Prince* d'Étienne Pasquier, qui lui fait tenir, au sujet de la politique, des propos raisonnables et bienveillants : "Car tout le but, dessein, proget & Philosophie d'un bon Prince, ne doit estre que l'utilité de son peuple"⁷. 1568 : l'une des premières mentions des Politiques, substantif pluriel, se trouve dans les "Lettres et Remonstrances au Roy" du prince de Condé. En dénonçant la "violence & tyrannie" du cardinal de

6. *Enseignements d'Isocrate et Xenophon auteurs anciens tres-excellens. Pour bien régner en paix & en guerre. Traduits de Grec en François, par Loys Le Roy dict Regius de Costentin. Au Roy treschrestien Charles IX. Du nom. Avec la preface sur toute la Politique, dediee à sa Majesté*, Paris, 1568, dédicace "Au Roy".

7. Étienne PASQUIER, *Des Recherches de la France, livre premier et second. Plus le Pourparler du Prince*, Paris, 1569 (première éd. 1560), fol. 232v.

Lorraine et de ses partisans, Condé révèle au roi que ceux-ci ont essayé de “faire assassiner monsieur le Cardinal de Bourbon, monsieur le Chancelier, messieurs les mareschaux de France & autres notables personnages” du Conseil royal qui, tout en étant de la religion romaine, “ne sont de leurs humeurs & parti : lesquels ils appellent *Politiques*, pource qu’ils veulent entretenir la paix, & qu’ils sont ennemis des troubles”⁸. Le passage est important pour le sens du terme politique, tel que nous le retrouverons au moment le plus envenimé du débat. 1570 : le mot se trouve sur la page de titre de la *Question politique : s’il est licite aux sujets de capituler avec leur Prince*. L’auteur utilise le mot dans un sens positif. 1573 : au lendemain de la Saint-Barthélemy, aux états de Normandie un parlementaire fait mention du mot politique, dont la nouvelle interprétation désigne celui qui n’a “aucune religion”⁹. La même année, François Hotman parle en général positivement de “l’estat politique”, dans sa *Franco-Gallia*¹⁰, pour indiquer l’administration du bon gouvernement. En revanche, Théodore de Bèze parle en des termes peu élogieux des “raisons politiques”, dont usent ceux qui méprisent la Parole de Dieu¹¹. 1574 : le Politique est un interlocuteur modéré et sage dans *Le Reveille-matin des François, et de leurs voisins. Composé par Eusebe Philadelphie Cosmopolite, en forme de dialogue*. L’année suivante, 1575, un libelle paraît avec un titre original, *Le Politique. Dialogue de l’autorité des Princes et de la liberté des peuples*, entre Archon et Politie. Celui-ci parle des auteurs politiques, c’est-à-dire Platon et Cicéron, et des autres politiques modernes, tel Machiavel, qui “s’estudient à enseigner les moyens de ceste manutention” de la chose publique¹². Suivent, la même année, les *Discours politiques des diverses puissances*¹³, qui traitent de “la vraie et parfaite concorde” (239, définition), de “la communion politique” (239), de “l’amitié politique” (240), de “la

8. L’italique est dans le texte cité dans [Jean de Serres,] *Mémoires sur les troubles*, s. l., 1570, p. 127-128 ; cf. le futur résumé de J.-A. de Thou, *Histoire universelle*, tome 4, La Haye, 1740, p. 139 et 593.

9. *Cabiers des États de Normandie*, éd. par C. de Robillard de Beurepaire, 1891, p. 292 ; cité par Arlette JOUANNA, *La France du XVI^e siècle, 1483-1598*, Paris, 1996, p. 528.

10. Édition française de 1574, éd. par Antoine LECA, Aix et Marseille, 1991.

11. BÈZE à [François de LA NOUE], Genève, 16 août 1573, *Correspondance de Théodore de Bèze*, éd. par Alain DUFOUR *et al.*, tome XIV, Genève, 1990, p. 174.

12. *Mémoires de l’Estat de France sous Charles neufiesme*, tome 3, s. l., 1578, fol. 68v ; analyse dans Robert KINGDON, *Myths about the St Bartholomew’s Day Massacres, 1572-1576*, Cambridge (Mass.) et Londres, 1988, p. 161-169.

13. *Mémoires de l’Estat de France*, *op. cit.*, fol. 203v et suiv.

justice politique, à savoir la morale” (266). L’usage du mot est de plus en plus courant et le sens est le plus souvent positif, avec quelques exceptions lorsqu’on fait allusion à Machiavel.

Après la Saint-Barthélemy

Le sens du mot vacille davantage dès le milieu de ces années 1570, lorsque les auteurs essayent de focaliser le malaise que provoquent ces gens énigmatiques. En 1574, l’auteur anonyme, mais huguenot, de la *Remonstrance aux Seigneurs, Gentils-hommes, et autres faisant profession de la Religion reformée en France*¹⁴, se plaint de la noblesse qui néglige ses devoirs, et des étrangers, “anciens ennemis de la France”, présents à la cour du roi. “Si la Noblesse Française ne reprend ses esprits et n’y pourvoit”, il est à craindre que le royaume ne puisse pas se libérer des étrangers “qui fouragent ce qui est deu à la Noblesse Française”.

En quoy la connivence et negligence d’une infinité de Seigneurs et officiers de la Couronne, qui se disent Politiques, est grandement damnable, [parce] que sachans et voyans, ils souffrent telles confusions, et ont plus d’esgard à prendre leur aise et satisfaire à leur plaisir, pendant que Joseph est persecuté [...] que de pourvoir au repos et salut du Royaume. (53v-54).

Cette allusion vague et indéterminée montre combien il est difficile pour les contemporains de définir et de préciser l’identité de cette partie de la noblesse, catholique vraisemblablement, qui se distingue de la noblesse réformée, à laquelle s’adresse l’auteur. Toutefois, la note de blâme laisse apparaître que le mot tend à devenir péjoratif, tout en étant encore positif.

1584-85 : à la recherche des Politiques

L’analyse chronologique des sources montre que les contemporains n’ont pas pris immédiatement conscience de la catégorie du politique en tant que faction ou parti, dont ils craignent les menées secrètes et dissimulées. La tension politique monte après la mort de François-Hercule, duc d’Alençon puis duc d’Anjou. La peur de voir un roi hérétique succéder un jour au trône rend presque frénétiques les esprits de bon nombre de catholiques. L’on voit des ennemis partout.

14. *Ibid.*, fol. 49-61.

En 1585, la presse pamphlétaire montre que l'on a pris conscience des Politiques comme formant un groupe distinct, dont on essaye de deviner les caractéristiques, faute de pouvoir les préciser. Les auteurs, catholiques extrémistes, ligueurs, commencent à dénoncer certains de leurs confrères catholiques comme des traîtres qui agissent en connivence avec les adversaires huguenots.

Pour l'auteur de l'*Adverstissement au Roy de Navarre de se reünir avec le Roy et de se faire Catholique* (s. l., 1585), il n'est pas aisé de définir ces Politiques.

Je ne puis bonnement comprendre quels sont ces Catholiques que vos discoureurs nomment politiques [...] Tous sommes pareillement et indifferemment affectionnez à la deffence de nostre Religion, conservation de nos Loix et du repos de nostre patrie. S'ils donnent ce nom à ceux d'entre nous, qui ont quelque particuliere obligation et devotion à nostre service [...] Ils s'abusent pourtant d'esperer que ceux cy non plus que les autres ayent rien de plus cher que la protection de formes anciennes de l'Estat. (A4v-B)

Ainsi, les Politiques ne se soucient pas de sauvegarder les traditions anciennes ni les institutions du royaume. Ils seraient moins attachés à leur patrie que les autres catholiques.

Trois sortes de catholiques

Faut-il donc différencier les catholiques entre eux ? C'est l'avis d'André Maillard, un juriste gallican partisan de la concorde, qu'il voudrait faire imposer par un concile national interconfessionnel. Il finira assassiné à l'instigation des Ligueurs, à en croire L'Estoile¹⁵. Dans sa *Lettre d'un Catholique François au Roy de Navarre pour l'induire à se retourner à l'Eglise Apostolique et Romaine* (s. l., 1586 ; 25 janvier), Maillard fait une claire distinction :

Nous avons en ce Royaume trois differentes sortes de catholiques, les uns qui sont Catholiques libertins, c'est à dire, ceux qui en tout ce qu'ils font, soit ès faits de religion ou autres communes actions de la vie, ne vuellent tousjours retenir par tout une honneste liberté, et ceux là sont en tel nombre qu'ils sont un tiers de la France, et de tous estats et qualitez sont les plus deliez esprits et les plus honnestes hommes.

Il y a les autres plus populaires, qui sont les Catholiques paisibles, et ceux que l'on appelle en l'estat d'une cité, les mediocres, lesquels ne recherchent qu'une

15. Pierre DE L'ESTOILE, *Journal pour le règne de Henri IV*, éd. par Louis-Raymond LEFÈVRE, Paris, 1948-1960, 3 vol., tome I, p. 125, cité par Corrado VIVANTI, *Lotta politica e pace religiosa in Francia fra Cinque e Seicento*, Turin, 1963, p. 179.

vie douce et tranquille, et qui pour la crainte de la perte de leurs biens, redoutent plus le changements et mutilations en un estat que ne font les autres hommes, et ceux là font bien en nombre la moitié du Royaume.

Il y a la moindre parti, les catholiques factieux et partisans, qui sont [ceux] qui remuent aujourd'huy en France soustenus des Atheistes et mal-contens (B2 r v).

Catholiques libertins, catholiques paisibles et catholiques factieux ; ces derniers, associés aux adversaires — nous allons le voir —, sont bien les Politiques.

Par son jugement perspicace, Maillard conseille au roi de Navarre de se "reünir à nostre eglise sans fard ny dissimulation", car il sera "bien reccueilly de deux premiers catholiques", mais non des troisièmes, dont il faut se méfier. Ces derniers, Maillard ne les appelle pas "politiques", mais factieux, partisans, athéistes et malcontents. Il est intéressant de constater que la position de Maillard lui-même ressemble, au moins sur un point, à la position typique des Politiques : il est un catholique, qui prend ses distances des catholiques Ligueurs, et qui se montre bienveillant à l'égard du roi hérétique. Celui-ci n'a qu'à rejoindre les catholiques de sa propre volonté avant qu'il ne soit obligé de le faire : "N'attendez à vous reünir à nous lors que le temps aura fait l'evenement que vos ennemys attendent, quant un nombre infiny de Catholiques et des meilleures villes de ce Royaume se seront croisez à votre ruine. Croyez qu'il y a deux millions d'hommes en ce Royaume qui endureront plustost brusler eux, leurs femmes et leurs enfants, que de souffrir sur eux le regne d'un prince d'esüny [sic] de leur religion" (B3)¹⁶. Pensée prophétique que celle de Maillard, qui paiera de sa vie ses bons conseils de conversion pour le roi de Navarre, et de concorde religieuse par la réunion d'un concile sur la base des points fondamentaux de la foi ; c'est, sous cet aspect, la position des Moyenneurs des années 1560, qui par ailleurs ne peuvent pas être assimilés aux Politiques.

Toujours est-il que l'auteur semble désigner des Politiques en parlant des catholiques associés. À vrai dire, l'appellation d'"associés" est historiquement la plus correcte, à en juger par le *Traicté d'Association*¹⁷ que certains princes catholiques avaient signé en 1575 avec les réformés. Par les mêmes raisons, un autre auteur, lui aussi

16. Voir Corrado VIVANTI, *op. cit.*, p. 179 n., qui a une opinion différente sur l'intention de l'auteur.

17. *Passé entre les Catholiques et ceux de la religion reformée pourchassans le restablisement du Royaume de France, contre les mauvais et perniciousseurs de sa Majesté*, s. l.

catholique, mais ligueur, le célèbre avocat Louis d'Orléans, parle de catholiques "associés" aux protestants, et non de Politiques. Dans son *Apologie ou Defense des Catholiques unis les uns avec les autres, contre les impostures des Catholiques associez à ceux de la pretendue Religion* (s. l., 1586), d'Orléans proteste contre la mauvaise opinion que le public nourrit envers les catholiques qui ont signés la sainte Ligue, tandis que d'autres catholiques, qui se sont eux aussi ligués mais avec les hérétiques, jouissent d'une bonne réputation. Ces derniers "sont associez, se disent et se nomment tels" ; "c'est le titre et la qualité qu'ils ont prise en la chambre de l'Édit".

On mesdit, on hait et a l'on en horreur ceux qui s'associent pour maintenir leur Foy, et au contraire les Catholiques qui publiquement se sont nommez depuis dix ans les Catholiques associez à ceux de la religion, sont en credit ; ceux-là sont des honnestes gens pacifiques et vertueux, comme s'il estoit plus excusable de s'associer avec les Heretiques que tels ils nomment, qu'avec leurs confreres les Catholiques faisant profession d'une mesme religion (27).

D'Orléans exprime son indignation contre cette différence de jugement, qui regarde avec hostilité les ligueurs, et avec sympathie les catholiques associés aux protestants.

Contre les "neutres", les "dissimulez" et les ennemis déguisés

D'autres auteurs également ne parlent pas de Politiques, à l'instar de l'auteur du *Discours sur la comparaison et election des deux partis qui sont pour le jourd'huy dans ce Royaume* (Montauban, 1586 ; 1^{er} avril). Dans sa tentative d'analyser la politique générale, l'auteur constate que la division est un fait, contradictoire et absurde mais peut-être irréversible.

Ce Royaume n'est pas une composition pour estre morcillé [...] il ne pouvait pas estre partagé, voyre entre les freres, qui se sont couppé la gorge, jusques à la reünion [...] Pensons que toutes autres conceptions sont vaines, et que ce qui se presente, ce n'est qu'une marmelade d'ambitions diverses et contraires, qui se sont accumulées, pour avaler un morceau qui les estrangeroit. Et que Dieu ne permettra jamais que telles entreprises reüssissent (69).

Pour parer à la division, l'auteur commence par s'en prendre aux Neutres, quoique de "demeurer neutres, outre ce que c'est un dessein de femme et sans courage, il est premierement impossible, et secondement perilleux, et tiercement infame". Mais si nombreux qu'ils soient "ces detestables Tiedes", le problème plus difficile demeure le choix entre les deux partis. Voilà où en sont réduits "tant de millions de dissimulez, qui gemissent depuis trente ans" (50).

1587 : les vrais et les faux Politiques

L'incertitude est cause d'inquiétude ; les "bons catholiques" se sentent entourés d'ennemis dissimulés, qui se cachent autour et au milieu d'eux. Ces gens essaient d'implanter en France la nouvelle religion, en agissant en sous-main, par menées secrètes. Elles font le jeu des hérétiques, tout en n'étant pas vraiment hérétiques eux-mêmes. C'est ce qu'explique Jean de Caumont Champenois, un avocat parisien ligueur, dans son *Advertissement des Advertissements. Au peuple tres-chrestien* (s. l., 1587). L'hérésie agit tel Satan, qui pour l'heure

s'est divisé en deux legions. L'une des heretiques descouverts, l'autre des heretiques secrets ; J'entens de ces faux politiques associez aux heretiques, qui se masquent du nom de Catholique, lesquels sont trop plus dangereux. Car les remedes sont aisez où le mal est clair [...] Mais quand souz la face de bien, par secrettes voyes il fait ses approches, c'est alors qu'il est grandement à craindre [...] Je veux descouvrir et destruire les plus dangereuses (machinations) et commenceray ici d'attaquer ces livres pestilens (23v-24r).

Le danger ne provient pas des hérétiques découverts, mais des hérétiques secrets, qui sont des "faux politiques". Par ce qualificatif, l'auteur laisse entendre que pour lui il y aurait aussi de bons politiques. Dans cette confusion, il n'est pas facile de trouver des remèdes. D'autant que le faux Politique agit par ruse :

Sa ruse premiere vise à endormir le simple Catholique, tachant lui oster du cœur le zele de la foy [...] entre les plus frequentes voix de corruption qu'ils mettent aujourd'hui en avant [...] Que les Catholiques et les Calvinistes ne sont differens ès articles substantiaux de la la foy, ains seulement en choses de peu d'importance, non necessaires au salut, pour lesquels on ne doit pas se formaliser, veu qu'ils cognoissent tous un mesme Jesus-Christ et font profession d'un mesme evangile. Partant les Catholiques les devroient laisser faire, sans empescher leurs desseins, et sans s'unir et mettre en deffence contre eux. Il y a une infinité d'autres impostures [...] (24r-24v).

Le "faux politique" que l'auteur décrit ici rappelle l'attitude du catholique qui est disposé à tolérer le calviniste, en reconnaissant qu'il partage avec celui-ci une base doctrinale commune. C'est par cette ruse, c'est-à-dire par leur attitude tolérante, que ces faux Politiques, catholiques, essaient de miner la cohésion des vrais catholiques. Ils usent de la tolérance, parce qu'ils savent bien que "la concorde des catholiques est la terreur des heretiques". La tolérance produit la division, tandis que la concorde maintient la "sainte union". "Cestuy, dy-je, cestuy est le seul souverain remede, sans lequel vous estes perdus. Il n'y a nul autre moyen de rompre les cruels desseins des heretiques, et

éviter la persécution qu'ils vous préparent [...]”, comme ils font en Angleterre. En France, les catholiques sont puissants et nombreux, tandis que les hérétiques sont une minorité. Les uns sont forts, tel un cerf, les autres petits, tel un aigle. Mais voici la ruse de ces derniers.

L'aigle voulant atterrir un cerf, un petit corps abbatre un grand, accueille de la poussière en ses ailes, puis se va placer sur la teste entre les rames du cerf, d'où luy battant et remplissant les yeux les luy creve de bec et de griffes, en sorte que ce grand animal ne voyant plus devant soy, ne faisant que se tourmenter se précipite en fin du haut d'un rocher en bas, et sert de proie à ce plus petit ennemy. Gardez peuple tres-Chrestien, gardez que les heretiques ne vous pouvans vaincre par force ne vous supplant par ruse et tromperies. Jamais un peuple n'aperçoit son mal, jusqu'à ce qu'il le sent (22v).

Les catholiques risquent, donc, de se laisser aveugler par les hérétiques et de devenir la proie des “hérétiques secrets” et des “faux politiques”.

Un Politique en chair et en os (qui n'en est pas un)

Si l'ennemi n'est pas encore identifié, les “bons catholiques” commencent à entrevoir la figure de l'homme qui leur semble être la personnification des vices du faux hérétique : Pierre de Beloy¹⁸. Futur avocat général au Parlement de Toulouse, il vient de publier un traité pour soutenir la candidature d'Henri de Navarre : *Memoires et recueil de l'origine [...] de la royale famille de Bourbon, branche de la maison de France* (La Rochelle, P. Haultin, 1585) ; un plaidoyer pour Henri de Navarre contre l'excommunication pontificale : *Moyens d'abus, entreprises et nullitez, du rescrit et bulle du Pape Sixte Ve du nom, en date du mois de septembre 1585. Contre le serenissime Prince, Henri de Bourbon {...}* (Cologne [= Genève], 1586). Cette défense, qui pour l'auteur s'insère dans un gallicanisme rigoureux, est interprétée par les contemporains catholiques comme un soutien aux hérétiques. De même pour d'autres écrits que Beloy publie en 1587 : *l'Examen du discours publié {...} contre la branche de Bourbon {...}* (s. l.), et le traité *De l'autorité du Roy, et crimes de leze majesté, qui se commettent par ligues, designation de successeur, et libelles escrits contre la personne et dignité du Prince* (s. l.). De plus, certains de ces textes, tous anonymes, portent dans la page de titre : *Par un Catholique, Apostolique, Romain, mais bon François*. Les bons catholiques y voient une

18. Voir mon article, “Concorde ou tolérance ? de 1562 à 1598”, *Revue historique*, 274/2, 1986, p. 345 n. 9 ; pour ses qualités de polémistes, voir Pierre BAYLE, *Dictionnaire historique et critique*, art. Beloy.

ironie, sinon une provocation. L'auteur prend la défense de la souveraineté royale, des libertés de l'Église gallicane et des prérogatives du roi Bourbon. Par contre, il déplore l'activité de la Ligue et des ligues en général, qu'il juge contraire et hostile à l'autorité du roi Valois.

Dans une des répliques aux écrits de Beloy, la *Response à un Livre de Belloy plein de Faulsetez et Calomnies, Deguisé souz cet excellent et beau titre “de l'autorité du Roy”* (Paris, G. Bichon, 1588), l'auteur anonyme s'efforce de cerner l'attitude des Politiques, dont il passe en revue les agissements et sonde rétrospectivement les intentions. Puisque Henri III a révoqué les édits de pacification (de tolérance) en parfaite cohérence avec ses déclarations officielles aux États généraux de Blois de 1588, il faut considérer “comme par cy devant nostre Roy a esté mal servy par quelques Politiques libertins et gens dissimulez en leur religion, qui ont esté cause de nourrir la guerre”(44). De fait,

nous recognoistrons que jamais on n'en fit Edict de pacification, qu' alors que les Huguenots estoient près à se rendre, après que par batailles ils avoient esté vaincus.

L'auteur constate que déjà au temps du premier édit de pacification, en 1563,

Alors les Politiques, qui sous main favorisoient le party des Huguenots, persuaderent au Roy Charles, qui estoit fort jeune, de faire un Edit de Pacification, afin que ceux de l'opinion nouvelle ne fussent perdus.

L'auteur retrace encore deux phases critiques, en 1562 et 1573, où les réformés, tout en étant perdants militairement, obtiennent des édits de pacification.

Ils avoient esté battus à la bataille de Dreux [19/12/1562], la ville estoient reduite à une extremitié prest de se rendre, comme aussi quand la ville de La Rochelle fust assiegée [novembre 1572], et qu'elle estoit sur le point d'estre prise, alors ces Politiques metifs firent faire un autre Édit de Pacification, estant feu Monsieur d'Aumalle [Claude de Lorraine] tué en ce siege [en 1573] qui resistoit à ces pacificateurs, qui ont entretenu les factions des Huguenots.

Finalement, “les bons Catholiques voyant ces abus” ont décidés de s'unir, “de retrancher toute dissimulation et exterminer l'Heretique [...] afin d'empescher les Politiques de plus nourrir les dissensions de religion” (47). Ce qui fut réalisé aux États généraux de Blois par les révocations successives des édits de pacification, en 1585 (traité de Nemours, “perpétuel et irrévocable”) et en 1588 (édit d'Union, “loy

inviolable & fondamentale de cestuy nostre Royaume”¹⁹.

Il est important de noter que dans cette synthèse, qui est une des premières visions rétrospectives des causes des guerres civiles, l’auteur essaie de systématiser le dessein pernicieux et, de surcroît, continu des “faux Politiques”, qui remonterait à 1562. Une autre remarque : notre auteur ne mentionne pas Michel de L’Hospital.

Politiques “métifs” et pacificateurs

La démarche qu’applique l’auteur de la *Litearchie. Contre les perciteux* [sic] *esprits, libelles calomnies et Apologies nagueres faictes par aucun heretiques* [...] (s. l., 1587) lui ressemble en ceci qu’elle cherche à saisir le projet des Politiques dans un seul processus historique. L’auteur distingue “deux sortes d’ennemis, l’un le huguenot et l’autre le Catholique factieux adhérent au huguenot, aussi avons nous deux manieres d’hommes à nos aisles : l’un le Politique, qui craint d’anticiper le terme de vie et faire perte ; l’autre le neutre ou double, qui d’une part et d’autre communique pour faire dextrement ses affaires”. Tous les peuples dans l’histoire ont eu en horreur ces deux espèces “d’hommes Androgines et doubles”, qui “engendroient par les deux natures un dedoublement de maux”.

Que si les loix humaines ont voulu segreger de toute communauté et Citoiennité ces faux Politiques et doubles hommes [...] les escriptures saintes n’en ont pas moins ordonné, les appellans faux freres, tristes, hypcrites, parrois et sepulchres reblanchiz [...] ces gens vestus de robbe double et à deux envers [...] ces modernes politiques et professeurs de perpetuel temporisement [...] (25-26).

L’auteur ne parvient toutefois pas encore à distinguer clairement les Politiques de la masse informe des gens de ce milieu, où s’entremêlent inextricablement temporisateurs, neutres, moyeneurs, hommes doubles, “faux politiques” et “modernes politiques”. Les Politiques n’ont pas encore acquis une identité propre aux yeux des contemporains. Ceux-ci n’en disent que du mal ; mais cela n’est pas encore suffisant pour affirmer qu’ils ont clairement décelé le Politique.

19. L’auteur ajoute d’autres raisons à la révocation des édits de tolérance : “D’ailleurs, si nostre Roy [Henri III] fust mort sans revoquer l’edit de pacification, le Roy de Navarre tenant la religion, qui estoit permise par l’edit, eust pretendu n’estre point indigne de la Couronne de France. Il estoit donc besoig que sa religion fust condamnée comme heresie” (48).

Un nouveau pas sera fait en ce sens vers la fin de l’année 1588, avant le double meurtre de Blois qui aura lieu à la veille de Noël. C’est alors pour la première fois que le mot Politique, en tant que substantif désignant une faction, apparaît dans la page de titre des libelles.

Vers la fin 1588 : les Descriptions de l’homme politique

Nous en arrivons aux libelles qui annoncent dans leur page de titre la description des Politiques, dont le plus connu est peut-être le poème qui porte le titre de *Description de l’homme politique de ce temps avec sa foy et Religion. Qui est un Catalogue de plusieurs heresies et atheismes, où tombent ceux qui preferent l’estat humain à la Religion Catholique* (s. l., rééd. en 1591)²⁰ ; de même, *La Description du Politique de nostre temps. Faict par un Gentil-homme François* (Paris, Fr. Plumion) en prose, qui sera repris en 1591 en vers sous le titre *Description du Politique de nostre temps, dediée au feu Roy Henry III* (Lyon, J. Pillehotte)²¹ ; *Discours sur les calomnies imposees aux Princes et Seigneurs Catholiques par les Politiques de nostre temps* (s. l.) ; *Advertissement {...} contre les Heretiques et Polytiques de ce temps* (s. l.) ; *La Foy et Religion des Politiques de ce temps* (Paris, G. Bichon) ; *Vie et condition des Politiques et Atheistes de ce temps* (Paris, R. le Fizelier, 1589) ; *Advis aux Catholiques François {...} sur les ruzes des Politiques, Atheistes, forgeurs de nouvelles, et aultres ennemys de Dieu* (Paris, A. le Riche, 1589) ; *Commentaire {...} contre les Polytiques de ce temps* (Paris, R. Thierry, 1590) ; etc.

Décadence de la vertu du Politique

Pourquoi toutes ces descriptions ? Parce que les contemporains sont en train de cibler avec plus de précision le qualificatif “politique”. C’est un moment historique particulier, dans lequel ils comprennent aussi que cette nouveauté est le signe qu’un problème nouveau se pose. Les Politiques deviennent un problème social et constituent une catégorie à part.

Ce nom de Politique estoit un nom d’honneur,
C’estoit le juste nom du juste gouverneur,
D’un prudent Magistrat, qui pour raison civile

20. Voir mon article, “L’arrière-plan politique de l’Édit de Nantes”, dans *Coexister dans l’intolérance, l’Édit de Nantes 1598*, éd. par M. GRANDJEAN et al., Paris et Genève, 1998, p. 104-105.

21. Il s’agit du même texte que le précédent, mais corrigé et composé en italique ; les rimes sont en colonne.

Sçavoit bien policer les membres d'une ville,
 Et qui siège et accorde par accordant discordz
 De Citoyens divers tiroit de bons accordz [...]
 Aujourd'huy ce beau nom souillé de mille vices
 N'est plus qu'un nom d'horreur, qui destruit les polices,
 Un nom rempli d'ordure, et qui est mesprisé
 Pour le crime de ceux qui en ont abusé :
 Car ceux là qui l'ont pris, laissant Dieu qui accorde
 L'un son d'un Estat dessus sa grosse corde,
 Et négligeant le ton d'une Religion
 Mère d'harmonie et de toute union
 Ont pensé que flattant la haulte chanterelle,
 Obeysant aux grands, espousant la querelle
 Des premiers de l'Estat (que Dieu tient aveuglez)
 Accordans à leur vice, à leurs sens desreglez,
 Et par un vain discours d'une humaine prudence
 Tenant les deux partys en égale balance
 Ilz pourroient aisement bien loing de nostre corps
 Chasser tant de malheurs que consent ce discours.
 Un Catholique de nom, et Huguenot d'effet
 Ainsi souz le couvert d'un Catholique voilé,
 Le Politique ourdit sa desloiale toile :
 Mais attendant que l'on se dise converty,
 L'on tient comme à l'esgal l'un et l'autre party
 Toutesfois ces messieurs, et ces grands Politiques,
 Ces colosses mondains, ces coqs de republicues,
 Enflent du haut levain de leur auctorité
 Apportent pour raison leur vaine dignité.
 Disent qu'il le faut faire, car telle est leur sentence,
 Aussi prests d'introduire au Royaume de France
 Mahomet que Calvin, et avec l'Alcoran,
 Faire au peuple François recevoir le Turban,
 Telle est l'Opinion du maistre Politique
 Qui ayme, qui cherit, qui soutient l'Heretique,
 Qui lui preste l'espaule, et qui n'a pensement
 Qu'à procurer son bien et son avancement [...]²²

L'image type que dessine notre auteur met en évidence les vices de ces individus qui prétendent mettre sur un pied d'égalité les deux religions, en fomentant la division dans la société. Ce monstrueux

22. *Description du Politique de nostre temps, dédiée au feu Roy Henry III*, Lyon, 1591, fol. B1v-B3v ; je cite cette version dont l'orthographe est améliorée par rapport à la première édition de 1588, dont je tiens à reproduire ici les pensées. Au début de *Les Belle figures et drolleries de la Ligue*, dans ses *Mémoires-journaux*, L'ESTOILE reproduit *Le Pourtrait et description du Politique de ce temps* de 1589, auquel je renvoie le lecteur.

projet est la marque des Politiques, qu'on ne risque plus désormais de confondre avec les Moyenneurs. Ceux-ci n'ont jamais songé à une association, sous quelque forme que ce soit, avec les réformés. En outre, les Politiques, dont la ruse et la dissimulation n'inspirent que répugnance, sont coupables de trahison envers la religion : non seulement ils ont apporté la division dans le parti catholique, mais ils prêtent leur appui au parti des hérétiques qui se renforcent au lieu de s'affaiblir. Tant et si bien que si les responsables du gouvernement n'interviennent pas énergiquement, la guerre civile aura toutes les chances de devenir chronique. Dès lors, il s'agit de chasser les Politiques hors du pays.

Chasser les Politiques

C'est l'opinion de l'auteur de la *Remonstrance tres-humble au Roy de France {...} par un sien fidele Officier et sujet, sur les desordres et miseres de ce royaume, et moyens d'y pourveoir {...}* (s. l., 1588), attribuée à Nicolas Rolland, sieur Du Plessis.

Chassant donc telles gens d'auprès de vous, bannissez aussi par mesme moyen pour jamais la dissimulation et desguisement de la verité [...] (347)

La préoccupation majeure des "bons catholiques" est de supprimer les Politiques, qui échappent à tout contrôle à cause de leur tendance à déguiser la vérité. L'auteur va plus loin en cherchant à expliquer aux "méchants politiques" ce qu'est l'attitude perverse des hérétiques en matière d'obéissance civile, de concorde et de tolérance.

L'heretique est un monstre lequel ne peut servir ny obeir, sinon pendant qu'ils est le plus foible, et en attendant la commodité de se fortifier. Et alors il ne pardonne à petit ny à grand, à riche ny à pauvre, nettoyant au balay tout ce qu'il peut trouver de Catholique, et tenant pour maxime qu'il ne fault en un Estat souffrir qu'une Religion (Mais il entend cela de la sienne heretique) et que la pluralité de Religions, y entretient les troubles. Ce que mesme il sçait très bien pratiquer en Angleterre, Geneve, et ailleurs où il est le plus fort (160).

À ses yeux, les réformés ne demandent la tolérance que pour fortifier leur armée et pour recruter à leur aise des prosélytes. Ils sont aussi intolérants que les catholiques, et partagent la maxime de ces derniers, selon laquelle il ne faut tolérer (*souffrir*) qu'une religion dans un État, car la "pluralité de Religions" engendre des troubles civils. Les uns et les autres sont persuadés que "tollerer le mal irrite Dieu" (171). Qui plus est, l'auteur dénonce la nature "dissimulatrice" des Politiques, car

il voit dans la dissimulation la source des guerres civiles. D'où cette caricature de syllogisme que voici :

Dissimuler est un vice servile,
Vice suivy de la desloyauté,
D'où sort ès cours des grands la cruauté
Qui aboutit à la guerre civile.

Chassons donc les Politiques, parce qu'ils n'ont pas de religion sinon la religion de leur roi, quelle qu'elle soit, catholique ou mahométane.

Ce sont telles gens qui se disent estre de la Religion de leur Roy, et non pas de la Religion Catholique : et qui demain prendroient le turban, si Dieu leur avoit donné un Roy Turc. Bref ce sont nos funestes Politiques, desquels un gentil Poète de ce temps a composé le sonnet suyvnt :

*Pour mieux trahir, faire la chatemite,
Mentir, piper, desguiser verité,
Couvrir le loup de feinte saincteté,
Sembler devot, et n'estre qu'hypocrite,
Flatter les grands, se venger à leur suite,
D'homme et de chaire feindre une deité,
Sonner l'estat et non la pieté,
Forger son Dieu du fonds de sa marmite,
Demander paix, où paix estre ne peut,
Prest de porter le turban si l'on veut,
Nourrir sous main et armer l'heretique.
Pour Evangel' Machiavel tenir,
De l'autre monde en rien se souvenir,
Sont les couleurs du masque Politique (354).*

C'est la description la plus minutieuse du "masque politique" notamment à l'égard de la religion. Le Politique est irréligieux en raison de son indifférence religieuse : il suit la religion de son prince, quelle qu'elle soit, sans avoir une foi véritable. Pour le Politique, précise un autre auteur, "rien de commun ensemble que l'Etat et la Religion", alors que, comme l'enseigne Platon dans sa *République*, "la conservation de la Religion est la conservation de l'Etat"²³.

Remarque A. — Notons en passant combien l'évocation d'un L'Hospital ou d'un Beloy, s'opposerait à telles descriptions.

23. *Discours sur les calomnies imposees aux Princes et Seigneurs Catholiques par les Politiques de nostre temps*, s. l., 1588, p. 12.

Importance politique de la Religion

L'importance politique de la religion est également au centre du libelle intitulé *Memoires semez par quelques Politics aux Estats, qui se tiennent en la ville de Bloys, avec la response catholique à iceux* (Paris, 1588).

Le tres-ferme lien de la société est la Religion [...] Aux choses Politiques, et mesmes aux privees, la diversité des volonte et opinions n'apporte que desordre et confusion ; elle est d'autant plus à craindre en la Religion, qu'elle concerne l'estat, qui est appuyé sur icelle, et sans elle ne peut subsister. Il est donc tres-necessaire que les Chrestiens [...] s'accordent unanimement en une seule Religion, afin qu'ils vivent en concorde, et recognoissans un seul Dieu, embrassans une seul Foy et verité, ils ayent une seule et mesme espérance de la beatitude eternelle (4-5).

Ce texte synthétise l'opinion la plus profondément ancrée dans les esprits du siècle en matière de concorde religieuse dans ses rapports avec la politique de l'État. Les réformés partageront cette opinion, mais à longue échéance, car la conjoncture présente les oblige à opter pour la tolérance. Or, les "faux Politiques" viennent perturber le principe fondateur d'un État bien constitué : ce sont eux qui aux États généraux de Blois, "par discours fardez et divers artifices ont voulu persuader l'abolition" de l'édit d'Union de juillet 1588, "qui est loi fondamentale de l'État" ; "auxquels a esté besoin de respondre, tant pour assurer les esprits inconstans et variables, et arrester les chatouilleux, que pour découvrir le masque des ces pippeurs, qui sous le titre de Politics veulent renverser toute police". La qualité de politique, jadis titre d'honneur, est devenu un masque pour tromper les vrais catholiques, c'est-à-dire les "vrais politiques".

Car, aux "faux politiques" l'auteur oppose les "vrais Politiques", qu'il définit en s'adressant à eux, "à tous bons Catholiques, et j'ajouterai vrays Politics, qui ne separent la Religion de l'Etat, ains estiment icelle estre en la Republique, et la Republique en icelle, comme disoit un ancien Docteur" (6, en faisant allusion à la formule d'Optat de Milève²⁴). Le mot "politique" reste donc positif, c'est le programme qui fait la différence : la concorde pour les vrais politiques ; la tolérance pour les faux.

Tandis que le public catholique débat sur l'identité du Politique, un événement se produit qui secoue les consciences : l'attentat de Blois, le

24. Sur le rôle joué par l'œuvre d'Optat DE MILÈVE, *Contre les Donatistes dans la polémique entre Bauduin et Calvin*, voir Mario TURCHETTI, *Concordia o tolleranza? François Bauduin e i "Moyenneurs"*, Genève et Milan, 1984, p. 477-510.

23 décembre 1588, dans lequel perdent la vie le duc de Guise, Henri, et son frère Louis II de Lorraine, cardinal de Guise.

Avec le meurtre des Guise, les Politiques sont percés à jour

Il n'est pas aisé de comprendre ce qu'a représenté pour les "bons catholiques" la disparition de Henri de Guise, le chef charismatique de la Ligue, qui incarnait la sauvegarde des traditions religieuses et institutionnelles du royaume. Le deuil se mêlait à l'indignation, car le responsable avoué des deux meurtres n'était autre que le roi. Dès lors, l'opinion générale amorce un virage soudain. Elle découvre que le chef dissimulé et pervers des Politiques n'est autre que le roi de France, Henri III. Avec l'effondrement du prestige du roi, le mystère dont il était entouré devient une misérable imposture.

Les Politiques complices des assassinats de Blois

Les Politiques sont désormais des "gens qui n'ont de religion peculiaire, ains qui s'accommodent traitreusement au temps, atheistes, idiots, insensez, et sans affection à leur parti [...] Les Politiques excusent le Roy" (*Les impostures et calomnies des Huguenots, Politiques et Atheistes pour colorer le massacre {...}*, s. I., 1589, 6-7). Au fond, les Français l'ont compris : les Politiques ont été les complices du roi. Il suffit de se demander *cui prodest* : qui retire le bénéfice de l'assassinat du duc de Guise, sinon les réformés et leurs associés les Politiques ? Ceux-ci devaient savoir que le roi "ne voulaient perdre les heretiques", c'est pourquoi ils ont feint avec lui. Vous, les Politiques, dénoncez notre auteur,

avez esté les poignards, avez esté les traistreuses et sacrileges mains qui avez meurtry ces saints et vertueux Princes (24).

À partir de ce constat, l'auteur élargit la catégorie des Politiques à tous ceux qui ont pu tremper dans l'assassinat de manière couverte ou secrète, selon leur méthode habituelle :

C'est chose esmerveillable que ces grands et sçavans Heretiques, Atheistes et Politiques, qui se pensent estre les Phoenix du monde, qui pensent avoir la parfaite science de toutes choses, pour tenir l'immerité et indigne reng (sic) des Chanceliers, Conseillers et Secrettaires d'Estat, Presidens et Conseillers des Cours souveraines, qui disent que nous autres liguez (car d'unis, il ne nous veullent appeler ainsi) nous ne sommes que racaille et populace, ne mettent un peu en avant leurs belles raisons (*ibid.*).

Parce qu'ils ne peuvent avancer aucune excuse valable par "nature et raison" pour justifier ces meurtres, il faut en déduire que les complices du roi ont jugé préférable de supprimer les chefs des catholiques pour favoriser "leurs bons amis les hérétiques,, par le moyen desquels [...] ils soient maintenuz en leurs offices" (22).

Remarque B. — Cette accusation contre les Politiques n'a pas été prise en compte par les historiens ; il y aurait là peut-être matière à réflexion, même pour ceux qui songent à L'Hospital comme maître à penser des Politiques.

Quant au roi, les publicistes s'appliquent à désacraliser Henri III et la dynastie des Valois. Alors que les Anciens étaient sages et instruits dans l'art de gouverner,

les Modernes bronchent plus souvent que tous les jours, pour estre mal instruits ou du tout ignorants des vertus requises en celui qui veut maintenir un estat en paix et tranquillité [...]

Le Roy ne doit pas estre en aucune presumption : il demeure le mesme homme qu'il estoit auparavant, l'onction ne change aucunement son premier estre [...] Ils mourront comme hommes, et seront mangés des vers, animaux les plus vils, ne plus ne moins que la charogne d'un pauvre vigneron [...] Toutefois que l'on pourroit donner ceste petite difference, c'est que la charogne de nostre Roy farcie à l'epicurienne, puera beaucoup d'avangate que celle du pauvre laboureur, attenüé de long travail, de soif et de faim (*L'Atheisme d'Henry de Valois, Où est montré le vray but de ses dissimulations et cruantez*, Paris, 1589, 12).

Le peuple est consterné : il a perdu toute confiance en son roi et en ses législateurs. "Où sont les effets de tant d'Edits [...] ? Qui s'y devra fier ? Les huguenots eux memes se sont sentis de la desloyauté à la journée de la Saint Barthelemy", de même les catholiques "en ceste convocation des Estats [...] par le lasche massacre de ces vertueux Princes" (19).

En 1588, on ne comprend pas quel a été le mobile de Henri III dans le massacre de Blois, pas plus qu'on n'avait compris jadis le mobile de Charles IX lors du massacre de 1572. Le dernier Valois étant sans religion, on ne peut même pas lui attribuer le dessein de favoriser la religion réformée.

Voyons de plus près le but de ces sanglantes tragedies : à quel but tendent elles, sinon à nous mener par le nez, non pas à la huguenerie : C'est où les plus advisez se trompent, ou s'ilz l'aperçoivent, il semble qu'ils ne l'osent dire. Je diray de rechef, que ce n'est à la huguenerie, mais à l'Idolatrie, encores me

dementirois-je volontiers, car pour dire sans flater le dé, les deportements du compaignon sentent leur atheisme à pleine gorge [...] (14).

La définition du mot politique "nouvellement usité"

Ce n'est pas sans ironie que l'auteur estime avoir trouvé la définition tant attendue des Politiques.

Après que j'auray brevement donné les circonstances pour cognoistre, remarquer et diviser le Politique d'avec les autres [...], il ne sera pas impertinent de donner la definition de ce mot Politique nouvellement usité aux officines Françoises : car tel parle de Politique qui ne sçait paraventure pas comment il se doit usurper, d'autant qu'en ce lieu icy ce qui est Definy ne compete pas à ce que doit competer la Definition, suyvant l'Homonimie ou equivoque, de ce mot qui se doit distinguer de ceste sorte. Si Politique est celuy qui est immediatement deliberé pour la commodité et aise de sa ville, affin que l'utilité en redonde en sa maison, sera celuy de qui nous faisons mention : mais non pas celuy qui est uni avec les autres citoyens pour la conservation du bien public (*Le Karesme et Mœurs du Politique, Où il est amplement discouru de sa maniere de vivre, de son Estat et Religion*, Paris, P. des-Haies, 1589, 5).

Bon Politique, mauvais Politique. Le Politique n'est pas seulement celui qui œuvre pour son intérêt personnel, négligeant le bien public et tout engagement social. De celui-ci l'auteur précise la conduite et la religion, car maintenant "il faut aviser hardiment".

Quant aux actions du Politique, je ne les pourrois mieus parangonner qu'à celles d'un Renard [...] sous une peau couverte de douceur et gestes mignardes [...] Au surplus, si nous voulons examiner plus exactement les mœurs du Politique, il nous faut venir à la Religion qu'il tient, à sa piété, s'il y en a, à sa penitence, et quel Dieu il reconnoit. Quant à sa Religion (si c'est Religion) elle ne peut estre autrement appelée que reformee : De piété il ne sçait que c'est, sinon de chasser les pauvres orphelins et mendians de sa porte. Sa penitence, son karesme est autre que celui là que commande le Saint Siege Apostolique, car il dit que poisson engendre le phlegme, qu'il rend stupide le cerveau de sa visqueuse substance et froid-humide qualité, que boire d'eau est cause d'ysurie, d'hydropisie O perniciose outrecuidance [...] qui jamais a veu lyon plus fier qu'un Politique ? Qui a jamais veu un tigre plus cruel, un Turc plus farouche, un Sinon plus traistre, un Calviniste plus ennemy de la vray religion qu'un Politique ? [...] Voilà maintenant les mœurs et maniere de vivre du Politique toutes manifestes, desquelles l'homme bien advisé se gardera comme du Scorpion (*ibid.*, 10-19).

Remarque C. — Si l'on songe à des hommes comme L'Hospital, une telle description ne peut leur convenir. Et Pierre de Beloy ? Les contemporains le considèrent volontiers comme le Politique par excellence.

À coups de vitupérations, d'offenses recherchées, de comparaisons peu flatteuses, énoncées avec un certain brio, notre auteur a dévoilé le Politique à la face du monde ; il nous en apprend la religion qu'il définit, curieusement, comme "reformée".

1589, 1^{er} août : assassinat de Henri III, changement de décor

Le meurtre du roi, que tous les contemporains, toutes confessions confondues, ont salué comme un signe de la Providence, "admirable accident", a ouvert les yeux des Français, surtout des catholiques. Telle est l'impression qui ressort du libelle, *Vie et condition des Politiques et Atheistes de ce temps* (Paris, R. de Fizelier, 1589).

Les Pollitiques, par ce que Dieu de ses benins doigts a commencé à toucher nos yeux [...] depuis la mort de bons princes [...].

Dieu a commencé, depuis Noël 1588, à révéler le tyran caché, et achève à présent cette révélation par la mort du roi, en révélant au grand jour les Politiques cachés, qui n'étaient autres que les amis du tyran.

Ce miserable tyran [...] s'assurait il pas en ses Politiques de Lion, de Dijon, d'Orléans, de Rouen, de Toulouse, de Paris, bref de toutes les villes ? [...] Que ces Pollitiques, qui ont esté tant estroits amys de ce tyran, qui les a tant enfléz et eslevez en honneurs, biens et richesses [...] cognoissez-vous point quelle beste c'est un amy reconcilié ? [...] cognoissez-vous point un Pollitique et un heretique à son jargon ? Vous representez-vous point que le loup et chien sont semblables ? Et comme dit un ancien sage, qu'un flateur, un Pollitique, un paillard, un adultaire, un escornifleur, contrefait de fort près l'amy ? (22-25).

Remarque D. — Peut-on encore imaginer que la pensée de L'Hospital, mort quinze ans auparavant, puisse toujours inspirer ces "Pollitiques" ?

Enfin les catholiques peuvent reconnaître les Politiques tels qu'ils sont, les amis du tyran, les royalistes qui se moquent de la religion en général, et de la religion catholique en particulier.

Dans cette année 1589, parmi les descriptions les plus frappantes des Politiques, je mentionnerai un dialogue publié par frère Jacques Le Bossu, intitulé *Deux devis, d'un catholique et d'un politique, sur l'exhortation faicte au peuple de Nantes [...] le huictieme jour de Juin, mil cinq cens quatre vingts et neuf* (Nantes, N. des Marestz et F. Fauerye, 1589 ; suivi du *Troisieme Devis, ibid.*). Le texte a été rédigé avant le meurtre du roi, mais complété plus tard par un sonnet chantant les louanges de

Jacques Clément, "petit fils de Judith". Les deux interlocuteurs, le "Politique" et le "Catholic", discutent du mot politique, de l'identité du Politique, de l'État, de la Religion et des édits de pacification. Ce sont bien les sujets qui nous intéressent.

Le mot : Politique ou "Politien" ?

Le Politic. — Mais je tiens à l'honneur d'estre politique, ce que toutesfois me reprochez pour m'en vituperer. Car qu'i a-il plus salulaire pour bien maintenir une Republique qu'y establir, une bonne police et la bien faire observer et garder ?

Le Catholic. — J'appelleray plustost ceux qui l'establissent bons politiens. Car maintenant le mot de politique est comme le nom d'une secte bandée contre l'Église, ou au moins d'une secte faisante prejudice à nostre Religion, qui est fondée sur le dict des Juifs, qui opposerent l'État à Jesus-Christ, quant pour induire Pilate à le condamner crierent tout haut : Si hunc dimittis non es amicus Caesaris : si vous le laissez aller vous n'estes point amis à Cesar. Et de rechef, Non habemus Regem nisi Caesarem : Nous n'avons autre Roy que Cesar, comme les politiques n'ont autre chose en la bouche, maintenant qu'il y va de Jesus-Christ ou de nostre Religion, puis qu'on s'efforce d'establir un heretique successeur au royaume, que dire je suis serviteur de Roy, où il est mauvais serviteur de Roy.

Et de fait, le propre du politique est de faire sonner ce mot de Roy, et de crier l'État, l'État pour l'opposer à Dieu, ou au moins, quant une chose ne peut accorder à la Religion et Estat ensemble, quitter et abandonner la Religion pour soustenir l'État, et ne craindre que l'honneur de Dieu soit foulé pour aggreer au Roy. Au reste, il ne [se] faut estonner qu'à ceste occasion le mot de politique maintenant soit vituperable, encore qu'il eust la mesme signification que le mot de politien. Car c'est une pratique ordinaire que les mots qui estoient au paravant louables, pour avoir signifié des choses, desquelles ou pouvoit bien user, soient tournez en vitupere, pour le trop grand abus qu'on a commis en qu'il ont signifié. Ainsi le mot de Tyran est par toutes les nations en vitupere, comme en particulier les Romains ont detesté le mot de Roy depuis Tarquin le Superbe, les Juifs le mot qui signifie Publicain, les Grecs le mot de Sophiste.

Glissement sémantique

Le Politic. — Bien, bien, laissons-là ces mots prodigieux de Ligueur et politique, et advouez moy librement que ceux de vostre party ne sont pas plus serviteurs du Roy qu'ils doivent estre, ce qui luy a donné occasion de s'esgrir, et se prendre à ceux qui estoient leur appuy.

Le Catholic. — Si ces mots vous sont prodigieux comme le dictez, au moins ne les sont pas à ceux de nostre party. Car ils nous distinguent d'avecques vous, par ce que nous nous sommes liguez pour preferer la Religion à l'État, à ceste heure qu'il est bandé contre icelle et vous vous sentez picquez du mot de politique, parce que vous preferez l'État à la Religion. C'est autant que si un heretique nous disoit laissons ces mots prodigieux d'heretique et Papiste, puis que nous sommes tous Chrestiens, comme vous voulez que soyons serviteurs de Roy, et qu'il dict cela à la finesse, à fin que ne le l'appellassions point heretique et ajamabast par ce moyen sur nostre titre de Catholique (64-66). Or est-il que le Catholique pourchasse avec toute diligence le restablissement de nostre seule et vraye Religion, l'heretique demande qu'elle soit divisée, il ne chaut au politique ce qu'on soit ordonné, moyennant qu'on en use comme de chose indifferente selon qu'on advisera que demandera la commodité de l'État. Le Catholique donc procurant de tout son pouvoir l'honneur de Dieu n'est-il pas meilleure serviteur du Roy, puis qu'il demande l'establissement de son Royaume bien seur et bien fondé, que les deux autres qu'ils jöient à le depecer ? (68-69)

Faut-il préférer l'État à la Religion ou la Religion à l'État ? Là est la question dont la formulation synthétique n'est pas entièrement intelligible pour nous, lecteurs d'aujourd'hui. Mais si nous nous référons à un cas pratique, qui pose le problème politique fondamental pour les interlocuteurs, nous pouvons mieux comprendre l'enjeu de la formule. Par exemple, à propos des édits de pacification, de la concorde et de la tolérance.

Le Politic. — Mais ce qu'avez dict des Edicts, voux sçavez qu'ils ont été appelez Edicts de pacification, à cause qu'on a veu qu'il n'y avoit moyen (sans iceux) de jouyr du bien de la paix.

Le Catholic. — Helas ! Vous parlez maintenant en vray Politique, qui aux affaires d'un Royaume oublie à mettre en teste, qu'il y a un Dieu si jaloux de son honneur, qu'il veut qu'en tout temps, et par tout, on le pourchasse. Mais estes vous si mal avisé, que ne soyez assez persuadé par l'experience ja tant de fois faicte, qu'il est impossible d'avoir une paix stable et assurée, qu'elle ne soit fondee sur la manutention d'une seule Religion ? Combien de temps ont duré tous vos Edicts de pacification faicts en despit de Dieu et de son Eglise ? Je dy bien de dire en despit de Dieu. Car il commande à l'ancienne Loy très expressement, que ceux qui veulent divertir le peuple de la vraye Religion pour le transporter à des Dieux estranges, c'est à dire, (comme l'interprete bien au long Vincent de Lirin après les antiens) à des fausses doctrines, soient lapidez sans remission [...] C'est donc en despit de Dieu que telles pacifications ont esté faictes autorisantes les heresies, contre son expres commandement (18-20).

Dans ce dialogue, fait presque unique, c'est le Politique lui-même qui parle de ses aspirations, de ses opinions, encore que ce soit un catholique qui le fasse parler. C'est dire que les Politiques, au moins dans ce cas, sont le résultat d'une identification fictive que les "bons catholiques" ont forgée en leur attribuant des vices et des vertus au gré des circonstances. De fait, lorsque nous cherchons à interroger les vrais Politiques, nous avons de la peine à en trouver. Nous pourrions, par exemple, considérer comme tels tous les conseillers du Parlement de Paris, qui décident de suivre le roi à Tours, lors de la "translation" ordonnée par Henri III, en février 1589. Ceux qui restent à Paris, sous l'influence de la Ligue, et qui exercent leur activité en dépit des ordres du roi, les tiennent pour des traîtres à l'Église catholique et romaine et à l'union des catholiques français. Mais ces soi-disant "traîtres" ne se définissent pas eux-mêmes comme des Politiques. Le cas de Pierre de Beloy en est l'illustration éloquent. Ceux qui sont désignés comme tels par les adversaires, ne prennent pas la parole : les répliques aux écrits des bons catholiques sont signés par les réformés ; c'est pourquoi les catholiques s'en prennent aux "hérétiques et politiques", qu'ils mettent dans le même sac lorsque les affaires de l'État sont en jeu. Les Politiques restent muets. Pourrait-on dire que le Politique n'est qu'une construction virtuelle, une prosopopée ? Pour entendre un Politique parler des Politiques, on a recours à un dialogue imaginaire et littéraire, comme celui que Frère Jacques Le Bossu vient de nous présenter.

Les édits de pacification

Les "édits de pacification", aux dires des "bons catholiques", ont été conçus par des gens qui ont négligé les intérêts de l'Église pour mieux servir ceux de l'État. À vrai dire, ces édits sont contraire à l'Église, à l'enseignement évangélique, et même aux intérêts de l'État fondé sur la vérité de la seule religion, la Religion Catholique Apostolique et Romaine. Ce débat, qui se poursuit depuis 1562 avec une animosité croissante, ne s'éclaircit en ce qui concerne les Politiques qu'après le régicide de Henri III.

À en croire "les Heretiques avec leurs amis les Politiques modernes", les édits de pacification permettent aux catholiques et aux réformés de "vivre paisiblement ensemble", attendu que

la religion [réformée] est si bien plantée en la France, qu'il n'est possible de l'exterminer [...] Joint que l'heretique et nous sommes d'accord aux poincts principaux de la foy (œuvre citée ci-après, 4-5).

Ce n'est pas l'opinion des bons catholiques, que défend un historien du droit dans un écrit très érudit sur la *Justification de la guerre entreprise, commencee et poursuivie souz la conduite de tres-valeureux et debonnaire Prince Monseigneur le Duc de Mayenne. Pour les Catholiques de la France contre les Heretiques, leurs defenseurs, fauteurs, complices et allies, contenant responce aux raisons amenees par les Politiques contre icelle guerre et entreprise* (Paris, G. Chaudière, 1589).

Celui qui soutient que les édits de pacification permettent de vivre en paix se trompe, parce qu'il ne comprend pas le but véritable de cette sorte d'édits.

Car tant s'en faut que la paix eue avec les heretiques en vertu de l'Edict de pacification qui, (selon les confessions des heretiques mesmes) au lieu d'estre moyen de prevenir les maux qui menaçoient la France, a esté tourné en occasion de plus grandes calamitez [...] Car par ce malheureux Edict, les heretiques, qui par la deue pratique et exécution des Loix Imperialles et saintcs Canons de l'Eglise devoient estre chastiez et r'appellez à l'unité de leur mere, ont eu le loisir et moyen de corrompre et infecter plusieurs Catholiques, et empescher la conversion d'aucuns qui, sans eux, se fussent reconciliez à Dieu et son espouse l'Église (5-6).

L'auteur sait bien que les édits de pacification ont concédé l'exercice du culte réformé, mais "ce non pour toujours, ains comme toleration jusqu'au premier Concile general ensuivant". Pour autant, il n'en demeure pas moins que ces édits ont représenté une dérogation grave et indue aux décrets conciliaires et aux canons de l'Église.

A plus de raison doivent les Rois de France se repentir d'avoir permis aux Huguenots libre exercice de toute l'heresie de Calvin [...] De maniere que leur Edict de Pacification n'a esté autre chose, qu'un vray sujet de la plus dangereuses guerre qu'onques experimenta la France [...] par le malheureux Edict de Janvier, extorqué par la ruze et finesse d'iceux, durant la minorité de feu Roy Charles (10).

À présent, les Français ne sont pas sortis de cette impasse, car les idées que soutiennent les calvinistes trouvent un appui chez "leurs amis les Politiques modernes" (46).

Le chancelier responsable de l'édit de Janvier

À travers leur réflexion sur les édits de pacification, les bons catholiques reviennent sur leur passé, sur l'origine de ces édits aux début des années 1560.

L'auteur de la *Vie et condition des Politiques* fait un effort rétrospectif et se demande :

Qui gouvernait lors en France ? n'estoit-ce pas les pollitiques ? quel Chancelier aviez vous ? n'estoit-ce pas un pollitique, alloit il pas à la Messe et ne l'aymoit pas, et trahisoit Jesus Christ ? N'aviez vous pas un Connestable de ceste etoffe [...] l'on dit de merveilles de luy : mais où a il ensanglanté son coutelas au sang des huguenots [...] En guerre il estoit fort bien advertis par nos Pollitiques, s'ils estoient près de donner du nez en terre ils avoient au conseil qui pratiquoient des treves, des edits de pacification et tout aux depens de l'honneur de Dieu [...] (*op. cit.*, 19)

De son raisonnement rétrospectif, l'auteur déduit que dans les trêves avec les huguenots, perdant sur les champs de bataille, et l'invention des édits de pacification, étaient déjà dues à l'intervention des "Pollitiques" dans les conseils.

Remarque E. — L'auteur ne prononce pas le nom de Michel de L'Hospital. Il fait une allusion à deux grands officiers de la Couronne, le chancelier et le connétable, qui ont dû — par induction — être responsables de cette politique, sans plus : il s'agit d'une des premières intuitions, encore vagues, sur des faits qui s'étaient passés vingt-sept ans auparavant, soit plus d'une génération.

L'argument touchant les édits de pacification est plus que jamais de mise dans le débat public. En 1590, bien que toujours en vigueur, l'édit d'Union n'est pas appliqué, car le nouveau roi, ou prétendu tel, est le chef des réformés. De leur côté, les catholiques, sous leur nouveau chef le duc de Mayenne (Charles de Lorraine), chantent les louanges de l'édit d'Union, comme fait l'auteur du *Commentaire et Remarques chrestiennes sur l'edict d'union de l'An 1588. Où est escrit le devoir d'un vray Catholique contre les Polytiques de nostre temps* (Paris, R. Thierry, 1590). Là également, l'auteur amorce un travail de reconstruction historique en remontant à la fin des années 1550, lorsque Henri II avait commencé à "obvier le mal". Les successeurs de ce dernier, en revanche, furent empêchés de poursuivre cette tâche par le conseil de ceux qui favorisait les hérétiques, à commencer par le chancelier :

Qui a contagié toute la France d'heresie que le Chancelier l'Hospital, qui a dressé et fait publier les Edicts qui ont permis la liberté de conscience, les presches, l'exercice public de l'heresie [...] ? (95)

Les idées mûrissent, les relations entre les circonstances présentes et les analogies avec le passé récent deviennent plus étroites. Le lien entre L'Hospital et l'origine des Politiques reste, cependant, une idée très rare à l'époque. Dans l'*Epistre sur la faict de la paix* (s. l.) de la même année 1590, l'auteur passe en revue la politique ecclésiastique des trois dernières décennies sans nommer L'Hospital : "Telle estoit l'opinion de ces grands Messieurs [les Polytiques], qui depuis 30 ans ont gouverné ce Royaume, et fait tant d'edicts de paix à la desolation et confusion de toute la Chrestienté [...]" (9).

Après 1593 : les Politiques ne semblent plus dangereux

Après le double assassinat de Blois, les Politiques ont jeté le masque et n'ont plus de raison de se dissimuler. Ils ont été découverts, si bien qu'on peut les compter. À Lyon, lors d'une perquisition des "bons catholiques" à "la Maison de Ville" ²⁵,

on ne trouva que six Capitaines en un nombre de trente six, qui fussent Politiques. Après fut continué au siege Presidial, où entre un nombre de vingt quatre Officiers et Conseillers, n'en fut trouvé que quatre.

Ainsi, les amis du "Tyran" Henri III, ses "complices et alliés Politiques Huguenots, et autres hérétiques"²⁶, passent — ou restent, selon les points de vue — dans le camp du roi de Navarre. À l'avènement de Henri IV la véhémence des libellistes s'atténue. Pour ces derniers, le qualificatif de "politique" ne désigne plus que celui "qui tient le party de Henry de Bourbon", ou que les "catholiques associés du Roy de Navarre"²⁷. Au fur et à mesure que le projet de conversion de Henri IV devient une réalité, le syndrome des Politiques se réduit et fait place à une polémique stérile, mais vivace, qui se prête même à l'ironie comme en témoignent le célèbre *Dialogue entre le Makeustre et le*

25. *Entreprise découverte des Huguenots et politiques de Lyon par les Catholiques de ladite ville. Avec la deffaitte de ceux qui tenoient le party de Henry de Valois*, Paris, 1589, p. 2.

26. Voir *Remonstrances à tous bons Chrestiens et fideles Catholiques à maintenir la sainte Union... contre les efforts du Tyran, ces complices et allies Politiques Huguenots, et autres hérétiques*, s.l., 1589.

27. *Arpocratie ou Rabais du Caquet des Politiques et Jebusiens de notre aage. Dedié aux Agens et Catholiques associez du Roy de Navarre*, Paris, 1589.

Manant (version royaliste) de 1593, et la fameuse *Satyre Ménippée* de 1594.

Courbe descendante des Politiques

Tout au long des guerres de Religion, nous pouvons imaginer une sorte de graphique représentant l'importance des Politiques aux yeux de leurs contemporains. Les premières allusions aux Politiques apparaissent vers 1568. Au début des années 1570, apparaissent des termes synonymes, notamment ceux de "malcontents" et "associés". Entre 1574 et 1584, l'usage du mot "politique" avec une connotation négative s'intensifie, pour culminer à partir de 1587 jusqu'au début des années 1590. Au cours de l'interrègne, l'attention portée aux Politiques reste vive, bien que les préoccupations des "bons catholiques" commencent à se déplacer vers d'autres centres d'intérêt, en particulier la conversion de Henri IV. À partir de 1593 et jusqu'en 1598, cette attention régresse, dès que la présence des Politiques n'est plus ressentie comme un véritable danger.

Remarque F. — Au tournant du siècle, les historiens prennent la relève, en élaborant ou réélaborant leurs récits, à l'instar de Jacques-Auguste De Thou qui publie son *Historia* en 1604²⁸. Ce travail de synthèse rétrospective conduit les auteurs à attribuer un rôle aux Politiques dans les phases des guerres de Religion antérieures aux années 1580 voire à 1570. L'une des conséquences de cette reconstruction historiographique, c'est que Michel de L'Hospital y figure comme maître à penser des Politiques. Mais sommes-nous certains que cette place que lui assigne l'historiographie lui appartient même à la faveur d'un parcours historique?

Conclusion : comment poser la question ?

En guise de conclusion, nous soumettons quelques réflexions à la discussion. Le décalage entre histoire et historiographie crée un certain malaise. Je m'explique. Premièrement — au point de vue de l'historiographie —, le problème se pose au niveau de l'identification des Politiques avec des personnages qui ont joué un rôle important dans ces années tourmentées. Aussi l'historiographie moderne nous a-t-elle

28. Voir le chapitre de C. VIVANTI, "La formazione e l'opera storiografica di Jacques-Auguste De Thou", dans sa *Lotta politica, op. cit.*

habitué à considérer comme "Politiques" des auteurs de premier ordre, tels Pasquier, De Thou et beaucoup d'autres, en remontant jusqu'à L'Hospital. Deuxièmement — au point de vue historique —, nous avons à maintes reprises constaté que les sources nous décrivent le Politique comme indifférent à la religion, sinon irréligieux ou athéiste, prêt à tolérer l'hérésie, dissimulateur, machiavéliste, calculateur, cynique, libertin, soucieux uniquement des intérêts de l'État, etc. De ce point de vue, identifier comme Politiques les trois auteurs précités, que je prends ici comme représentatifs d'un groupe, relève de la diffamation. Troisièmement : objecter qu'il s'agit de qualificatifs attribués par des adversaires pleins de rancune et aveuglés par l'esprit de faction²⁹ n'est pas suffisant. D'autant plus que les historiens ont procédé à un travail de synthèse, de façon abstraite, en substituant aux vices les vertus : l'indifférence religieuse et la conviction de l'indivisibilité entre l'État et l'Église. De cette reconstruction de l'histoire, il ressort A/ que les Politiques avaient accepté comme légitime la tolérance définitive de deux ou plusieurs religions : ils seraient donc des tolérants conformément à l'image que l'on s'en fait à partir du XVIII^e siècle. B/ Quant aux relations entre l'État et l'Église, les Politiques avaient fini par reconnaître l'utilité d'une séparation nette entre les affaires de l'État et celles de l'Église : ils auraient donc anticipé sur les solutions formulées au XIX^e siècle. L'historien qui projette dans le passé des idées étrangères à l'état d'esprit d'une époque commet un anachronisme, en assumant une lourde responsabilité — qu'il ne m'appartient pas de juger.

Ce constat pose la question du but du métier d'historien, et celle du rôle de l'histoire. Mon appréciation sera subjective.

29. Notons, par ailleurs, que ces "bons catholiques" étaient moins dépourvus de bon sens que ce qui pourrait sembler à première vue : ils ont bien parlé de "faux" et de "vrais" Politiques, en laissant par là entendre qu'au fond Politique, dans son sens authentique, demeurait un titre d'honneur. — Le problème des Politiques ressemble aux problème des Machiavélistes. Ce serait comme si nous cherchions à donner consistance physique au parti des Machiavélistes (voir *Epistre aux délicats et flatteurs machiavélistes qui ne peuvent trouver bonne la prise des armes, contre la tyrannie violente des perturbateurs de l'Etat du Royaume de France et repos public*, 1575), dont il est question tout au long des guerres de Religion, au même titre que les Politiques. — Encore une remarque, sous forme de question : a-t-on réfléchi à la synchronie de la "naissance" et de la "mort" des Politiques et des Ligueurs ? À l'apparition des Ligueurs, on commence à parler des politiques, qui quittent la scène dès que les Ligueurs n'ont plus de raison d'être.

L'Hospital et Beloy, désignés comme Politiques, ne le sont pas

Dans la volonté de définir une image des Politiques, les "bons catholiques" ont choisi pour référence l'avocat Pierre de Beloy. De nombreux libelles le désigne comme le "Politique" par excellence. Or, son profil tant intellectuel que religieux et politique ne correspond en rien à la représentation forgée par ses adversaires. Beloy est un royaliste qui, en historien des institutions, voit dans le régime de tolérance une mesure nécessaire, mais provisoire. De plus, il se distingue comme l'un des principaux théoriciens de la concorde, de la réunification religieuse et de la réconciliation nationale³⁰.

Quant à Michel de L'Hospital, sa religiosité profonde et, à certains égards, mystique, ne supporterait pas d'être contaminée par les attributs décernés aux Politiques. Son idée de la tolérance religieuse³¹ est tout à fait semblable à celle de Beloy. L'analogie entre les deux auteurs prête d'ailleurs à réflexion.

Pasquier et De Thou ne se reconnaissent pas comme Politiques

Des parlementaires célèbres ont également attiré l'attention des historiens comme des modèles d'hommes modérés et d'observateurs politiques infaillibles de leur époque. C'est le cas en particulier d'Étienne Pasquier et de Jacques-Auguste De Thou. Or, à lire leurs œuvres, on constate que ni l'un ni l'autre ne mérite les insultes décernées aux "Politiques". À notre connaissance, Pasquier ne s'est pas reconnu comme Politique. Pacifiste et anti-ligueur, c'est l'un des esprits les plus élevés de son temps, connu pour sa fidélité à la monarchie et aux valeurs nationales, et pour sa défense de l'Église gallicane contre les empiétements de Rome. Il en va de même de l'historien De Thou, qui félicite Henri IV pour son œuvre de pacification par la tolérance, sans oublier que le salut de l'État repose sur la réunification religieuse.

Car vous faisiez estat que les inimitiez peu à peu venans à s'atiedir, la concorde s'affermiroit mieux par vos edits et feroit mieux voir et avec plus de lumiere

30. Voir son magistral commentaire à l'édit de Nantes, que j'étudie en particulier dans mon article, "Une question mal posée : la qualification de 'perpétuel et irrévocable' appliquée à l'Édit de Nantes, 1598", *BSHPPF*, 139, 1993, p. 61 et suiv.

31. Je ne peux que renvoyer à mes travaux et à ma thèse sur *Concordia o tolleranza ?*, ouvr. cit.

et de certitude, après que ces nuages des passions seroient escartez, ce qui est en la religion de meilleure, c'est à dire de plus ancien³².

Pas plus que Pasquier, De Thou ne se reconnaît comme Politique. Il souhaite que la paix devienne stable, et que l'époque des Barricades et des polémiques des années 1580 reste un souvenir lointain. C'est pourquoi, en 1611, il supplie Duplessis-Mornay de se montrer plus modéré et prudent. Il déplore que la publication de Duplessis-Mornay sur l'Antéchrist³³ n'ait "servi qu'à donner des armes aux zélés pour opprimer ceux qu'ils appellent politiques, ce qui est en effet nous remettre au temps des Barricades"³⁴.

Proposition de travail

Pour résumer, les auteurs, tels De Thou, Pasquier, Beloy, ne se sont jamais identifiés à ceux que les catholiques "zélés" de leur temps "appelaient politiques". D'autre part, les historiens des XVIIe-XXe siècles ont attribué aux Politiques des caractéristiques plus ou moins anachroniques au XVIe siècle. La tendance des historiens à imposer le langage, les attributions, les qualificatifs relevant de leur époque et de leurs propres préoccupations aux auteurs du passé, aux mouvements culturels lointains, est en grande partie responsable de cette incompréhension des Politiques du XVIe siècle. Le décalage de significations dans l'emploi du même terme à des époques différentes devrait constituer l'objet d'un examen particulier du vocabulaire politique de la part des historiens. La terminologie joue un rôle primordial dans cette analyse. Il importe, me semble-t-il, d'utiliser avec précaution les termes transmis par l'historiographie, et de s'assurer que les gens du XVIe siècle ne les utilisaient pas dans un autre sens.

32. Jacques-Auguste DE THOU, *Histoire universelle*, éd. 1740, Préface, p. 29 ; cité par VIVANTI, "La formazione e l'opera storiografica di Jacques-Auguste De Thou", *Lotta politica*, op. cit., p. 322.

33. *Le Mystere d'iniquité, c'est à dire l'histoire de la Papauté. Par quels progres, elle est montée à ce comble, et quelles oppositions les gens de bien lui ont fait de temps en temps. Où sont aussi defendus les droicts des empereurs, rois et princes chrestiens, contre les assertions des Cardinaux Bellarmin et Baronius [...]*, 1611.

34. *Correspondance de Philippe Duplessis-Mornay*, éd. par A.-D. DE LA FONTENELLE, Genève, 1969 (1824-25), tome XI, p. 187 ; passage que je cite en entier dans mon article, "L'arrière plan politique de l'Édit de Nantes", *Coexister dans l'intolérance*, op. cit., p. 105.

Ainsi, chacun sait que "luthérien", "calviniste", "huguenot", n'étaient employés au XVI^e siècle qu'à titre d'injure : on ne les trouve que dans la bouche des adversaires des réformés. Mais il va de soi que l'historien a raison d'utiliser ces termes dans le sens moderne, qui n'est plus du tout péjoratif. Il suffit qu'il soit conscient de cette évolution de sens lorsqu'il s'agit d'analyser les documents de l'époque. Or, dans le cas des Politiques, il serait souhaitable d'appliquer rigoureusement ce qualificatif aux personnes et aux groupes qui étaient désignés tels par leurs contemporains (au sens strict) et, dans les autres cas, de parler par exemple de "catholiques associés" lorsqu'il s'agit de Montmorency (François, deuxième duc de) et de son parti en 1574 ; de même, dès l'apparition de la Ligue, soit en 1576, de recourir au terme de "royaux" ou de "royalistes" pour désigner clairement les catholiques non ligueurs.

S'il est légitime de parler des "Politiques" — comme je le crois —, il faut leur restituer les pensées, les intentions, les idéaux, les mobiles qui étaient les leurs. En conséquence, il convient de revenir aux sources, de rechercher quelles étaient les véritables caractéristiques de ces hommes, ou de ce groupe d'hommes, dont l'identité nous échappe encore à plusieurs titres. Le point de départ pourrait bien être une étude sur Pierre de Beloy, que les sources désignent comme le Politique par excellence.